

Paris, le 19 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un plan pauvreté en demi-teinte

L'Assemblée des Départements de France (ADF) a réuni son Bureau ce mercredi 19 septembre.

Quelques jours après le lancement par le chef de l'Etat d'une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'ADF prend acte de ce plan.

L'ADF estime donc que les annonces faites le 13 septembre 2018 ne pourront constituer des avancées que si les précisions indispensables et des éléments concrets sont apportés par le Gouvernement. Les dispositifs d'insertion n'ont en effet de sens que s'ils permettent réellement à ceux qui connaissent l'exclusion de pouvoir s'en sortir au plus vite et au mieux.

En l'état, l'ADF considère que malgré les annonces, le plan pauvreté demeure flou quant au financement et au public concerné, tel le revenu universel d'activité (RUA) prévu pour 2020.

Si l'idée d'une fusion des aides sociales, que l'ADF avait proposée dès 2016, est pertinente, l'annonce de ce RUA en lieu et place de l'actuel RSA ne manque pas d'interroger sur son financement par l'Etat.

Or l'ADF rappelle que le rôle premier des Départements en matière d'accompagnement et d'insertion doit être conforté. L'Etat doit prendre ses responsabilités et notamment compenser le reste à charge des Départements sur les AIS et plus spécifiquement le RSA qui se monte aujourd'hui à 4.8 milliards, soit 44 % de la dépense !

De même un système de gouvernance unique a été annoncé ainsi qu'un nouveau service public de l'insertion.

La politique d'insertion et de retour à l'emploi ne se décide pas depuis Paris. Pour être réellement efficace en faveur des Français éloignés de l'activité, les politiques de retour à l'emploi doivent partir des bassins d'emplois. Elles devront être coordonnées par les Départements auxquels la loi a conféré une place centrale dans la préservation des solidarités territoriales et sociales.

L'humain a besoin de proximité : rien ne serait plus dommageable en effet qu'une tentative à peine voilée de recentralisation des politiques sociales.

C'est pourquoi le Gouvernement doit sans attendre réouvrir les discussions avec les Départements à minima aux mêmes conditions que lors de la rupture des négociations en juin dernier.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes dont 101 Départements.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.